Foyers Témoins d'élus

Metz Métropole

Auteur :

Harmony Park - 11, Boulevard Solidarité
Bp 55025
57071 Metz
Voir le site internet
Julien Pillet
jpillet@metzmetropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

- Réduire ses déchets au quotidien semble demander beaucoup d'efforts au premier abord, des changements d'habitudes plus ou moins contraignantes.
- Des actions semblables ont été faites dans plusieurs collectivités avec des résultats importants en termes de réduction des déchets.
- Il est nécessaire d'impliquer les communes et leurs élus dans le PLP afin de montrer l'exemple et inciter les particuliers à s'engager.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Impliquer les élus pour leur permettre de comprendre concrètement ce qu'est la prévention des déchets afin qu'ils engagent leur commune plus directement dans des actions de prévention des déchets.

- Montrer aux élus et aux habitants qu'il est possible de maîtriser la quantité des déchets.

- Communiquer auprès de la population de Metz Métropole des gestes choisis par les élus et des quantités évitées.

- Montrer que les gestes de prévention des déchets ne sont pas une contrainte mais deviennent de nouvelles habitudes rapidement.

- Montrer que certains gestes de prévention des déchets permettent de réaliser des économies financières.

Résultats quantitatifs

Les élus volontaires et leur famille ont pesé leurs déchets (OMA) durant un mois sans modifier leurs habitudes de consommation et de gestion des déchets. Il s'est avéré que les foyers volontaires sont déjà "vertueux" et que leur production de déchets est globalement nettement en dessous de la moyenne du territoire :

OMR : 112 kg/hab/an contre 303 en moyenne sur le territoire

CS (verre compris) : 105 kg/hab/an contre 75 en moyenne sur le territoire

Cette différence s'explique également par la durée relativement courte des pesées et de la période creuse prise en compte (mois d'octobre).

Lors de la seconde étape, les élus et leur famille ont appliqué les gestes qu'ils ont choisi et ont continué leurs pesées. Les résultas sont les suivants :

OMR : 77 kg/hab/an, soit une réduction de 31 %

CS (verre compris) : 75 kg/hab/an, soir une réduction de 29 %

Au global, les élus qui ont participé à l'opération ont réduit de 30 % leurs quantités de déchets (OMA) bien qu'ils aient déjà une certaine sensibilité à l'environnement et à la question de la prévention des déchets et qu'ils débutent avec des ratios faibles.

Résultats qualitatifs

19 élus et leur famille ont été volontaires pour cette action, avec des typologies différentes : foyers avec et sans enfants, 1 couple avec nourrisson et 2 personnes seules.

Plusieurs pratiquaient déjà le compostage domestique ou possédaient un autocollant STOP PUB.

Tous les acteurs de l'action, élus et conseillers prévention des déchets, ont été agréablement surpris de la réduction atteinte. Les élus avouent qu'il est nécessaire d'adapter certains gestes durant quelques jours (changement des comportements) mais que très rapidement, on acquiert de nouvelles habitudes (réduction des emballages, compostage...).

La majorité des familles ont gardé leurs nouvelles habitudes et ont mis en oeuvre de nouveaux gestes depuis la fin de l'opération.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juin 2011 : Appel à candidatures auprès des communes et Conseillers Municipaux

19 septembre 2011 : Réunion de lancement

26 septembre - 25 octobre : Les élus pèsent leurs déchets sans changer leurs habitudes

25 octobre 2011 : Réunion de présentation des gestes de prévention et choix par chaque foyer

26 octobre - 12 décembre : Les élus pèsent leurs déchets en adoptant des gestes de prévention

18 janvier 2012 : Réunion bilan de l’opération

Moyens humains

Conseiller prévention des déchets.

Moyens financiers

Achat de pesons : 300 € TTC.

Collation en fin de réunion : 20 € TTC.

Moyens techniques

Mise à disposition des pesons et de grilles de pesées.

Don des autocollants STOP PUB pour les foyers intéressés.

Mise à disposition de composteurs (contre dépot de garantie, comme pour un particulier).

Partenaires mobilisés

-

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible par tous les porteurs de projets.

Difficultés rencontrées

Opération novatrice sur le territoire en demandant aux élus d'agir concrètement avec leur famille.

La différence avec d'autres actions Foyers Témoins qui ont déjà eu lieu est que l'appel à candidature n'a été passé qu'auprès des élus et non du grand public.

Recommandations éventuelles

- Eviter les périodes de fêtes ou de vacances scolaires, qui fausseraient les résultats.

- Cibler une catégorie cible pour travailler plus particulièrement sur certains gestes de prévention (habitat collectif, familles avec enfants, habitat rural ou urbain...).

- Le suivi des foyers est important. Il y a de nombreuses questions et certains foyers demandent à rencontrer quelqu'un chez lui pour le conseiller. Il faut prévoir un réel suivi, particulier, et pas uniquement la récupération des chiffres de pesées.

- Ne pas hésiter à proposer des visites ou ateliers participatifs aux familles pour leur faire découvrir de nouveaux gestes de prévention des déchets (ateliers cuisines des restes, atelier compostage, atelier achat et consommation, etc.).

- Prévoir une communication de grande ampleur avant et après l'opération pour qu'elle ait un impact sur le plus grand nombre.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | ECOEXEMPLARITE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO
julien.ruaro@ademe.fr
Direction régionale Grand Est